



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2023 À LA RÉUNION

Sommaire

P.2 Tous les établissements : 40 400 embauches sont prévues en 2023, soit 5% de plus qu'en 2022

P.3 Le secteur privé (hors associations) : 24 500 embauches sont envisagées, soit 8% de plus qu'en 2022

P.6 Le secteur privé (hors associations) : les métiers de la construction et du commerce sont les plus recherchés

P.7 Le secteur privé (hors associations) : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

40 400 embauches sont prévues en 2023 par les établissements réunionnais, soit 2 000 de plus qu'en 2022 (+5%)

Parmi les 40 400 projets de recrutement envisagés en 2023, 15 900 concernent les établissements publics et les associations et, 24 500 les établissements privés soit 61% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, ce sont ainsi 1 800 projets de recrutement en plus en 2023 par rapport à 2022, soit une augmentation de 8%.

Cette évolution dans le secteur privé s'explique par la hausse de la proportion d'établissements prévoyant d'embaucher qui passe de 32% à 33%. Cette hausse est portée notamment par l'action sociale, l'hébergement-restauration et le commerce.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé progressent de nouveau entre 2022 et 2023 ; elles concernent 56% des projets d'embauche, soit 3 points de plus qu'en 2022. Elles sont très fortes dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration et de l'agriculture. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs sont liées aux candidatures. Plus de 6 sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les employés de cuisine, ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...), ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, aides à domicile et aides ménagères et, vendeurs en habillement (y.c. accessoires, sport, loisirs et culture) sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2023. Ceux de la restauration et de la construction faisaient déjà partie du top 5 en 2022.

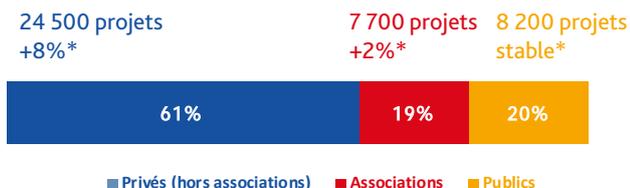


LES ÉTABLISSEMENTS RÉUNIONNAIS PRÉVOIENT 40 400 EMBAUCHES, SOIT 5% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 35% des établissements envisagent de recruter, soit 10 000 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion progresse de 0,7 point par rapport à 2022.

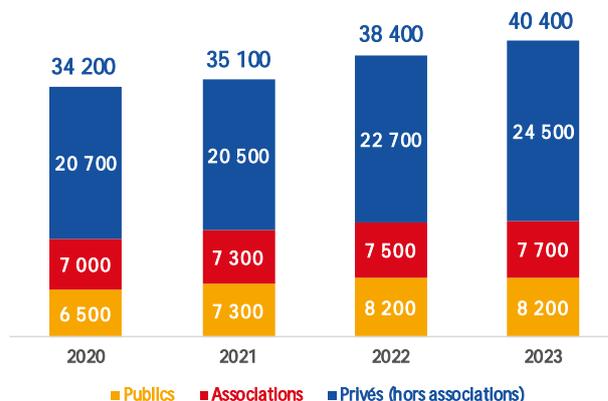
Au total, 40 400 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit une hausse de 5% par rapport à 2022 ce qui représente 2 000 intentions d'embauche supplémentaires.

RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



* évolution annuelle entre 2022 et 2023

ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 8 200 EMBAUCHES, SOIT AUTANT QU'EN 2022

En 2023, 2 établissements publics sur 3 projettent de recruter, soit 600 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 8 200 embauches, soit autant qu'en 2022. Cela représente 20% des besoins régionaux. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La quasi-totalité des projets se concentrent dans l'administration publique et enseignement et, la santé et action sociale. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent les trois quarts des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles) sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	3 000
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	1 230
Jardiniers salariés, paysagistes	870
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	610
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	550

* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

** AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 7 700 EMBAUCHES, SOIT 2% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, près d'1 association sur 2 envisage de recruter, soit 1 200 établissements potentiellement recruteurs. 7 700 embauches sont prévues, soit 200 de plus qu'en 2022 (+2%). Cela représente 19% des besoins régionaux. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

Plus des deux tiers des recrutements se concentrent dans les activités associatives et l'action sociale. Les activités culturelles, sportives, récréatives et de loisirs et, l'enseignement regroupent 21% des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent 47% des besoins. Les professionnels de l'animation socioculturelle et les jardiniers sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	1 200
Jardiniers salariés, paysagistes	1 170
Formateurs	570
Éducateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants)	360
Agents d'entretien de locaux	300

LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 24 500 EMBAUCHES, SOIT 8% DE PLUS QU'EN 2022 (HORS ASSOCIATIONS)

1 ÉTABLISSEMENT SUR 3 ENVISAGE DE RECRUTER, MAIS 56% DES INTENTIONS D'EMBAUCHE SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

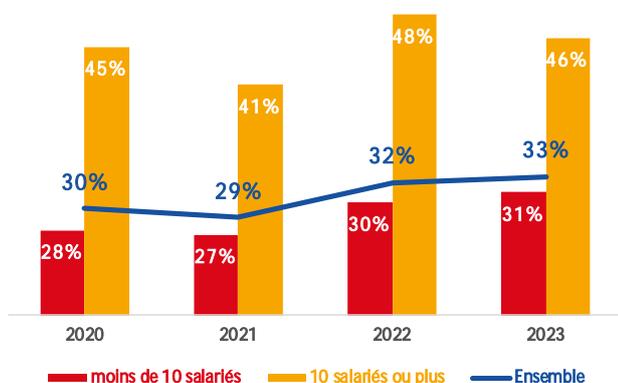
En 2023, 8 200 établissements sont potentiellement recruteurs, soit un tiers des employeurs du privé. Cette proportion progresse de 0,5 point par rapport à 2022. Elle est de 31% pour les structures de moins de 10 salariés et, de 46% pour celles de 10 salariés ou plus.

24 500 embauches sont prévues, soit 1 800 de plus qu'en 2022 (+8%). Cette hausse concerne surtout les secteurs de l'action sociale (+600), de l'hébergement-restauration (+500) et du commerce (+200). Le secteur privé regroupe 61% des besoins régionaux.

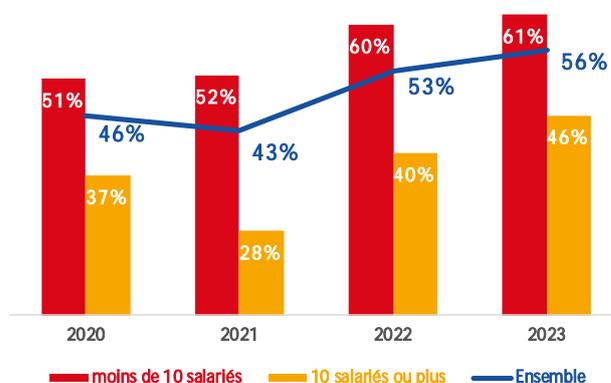
Les structures de moins de 10 salariés regroupent les deux tiers des besoins et, elles déclarent 1 400 projets supplémentaires par rapport à 2022, contre 400 de plus pour celles de 10 salariés ou plus.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 3 points pour atteindre un niveau très élevé (56% des projets). Elles sont très fortes dans les établissements de moins de 10 salariés et, dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration et de l'agriculture.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGEANT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



LES SERVICES ET LA CONSTRUCTION COUVRENT 7 BESOINS SUR 10

Les secteurs recruteurs dans les établissements privés (hors associations)	Part d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement	Évolution annuelle (en %)	Part des projets difficiles (en %)	Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt)
Services aux particuliers	35	6 650	28	56	0
Santé et action sociale	22	2 400	32	57	-3
Hébergement et restauration	45	2 300	26	63	1
Autres activités de services*	34	1 200	36	39	9
Enseignement, sécurité sociale...	40	750	12	57	-3
Services aux entreprises	26	5 500	5	46	-1
Services techniques, administratifs, de soutien... **	30	3 250	1	51	7
Transports et entreposage	28	1 150	10	32	-19
Activités financières et d'assurance, communication...	19	1 100	13	47	-4
Construction	42	4 750	2	67	-3
Commerce	30	4 150	6	55	21
Industrie	37	2 300	-7	52	-2
Agroalimentaire	41	1 050	0	39	-11
Agriculture	40	1 150	-5	63	7
Ensemble des secteurs	33	24 500	8	56	3

* gestion des jardins, coiffure, soins de beauté, activités récréatives et de loisirs, autres services personnels...

** sécurité, nettoyage, activités des sièges sociaux et de conseil de gestion, activités comptables et administratives, aménagement paysager...

LES SERVICES AUX PARTICULIERS PRÉVOIENT PRÈS DE 6 700 EMBAUCHES, SOIT 28% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 35% des établissements souhaitent recruter, ce qui représente près de 2 000 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 6 650 embauches, soit 1 450 de plus qu'en 2022. Les secteurs de l'action sociale et de l'hébergement-restauration déclarent respectivement 600 et 500 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux particuliers couvrent 27% des besoins du privé.

La santé et action sociale et, l'hébergement-restauration regroupent 7 besoins sur 10 des services aux particuliers.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent les deux tiers des besoins du secteur. Les employés de cuisine, les aides à domicile et les serveurs sont toujours les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs sont stables entre 2022 et 2023 mais, elles demeurent élevées avec 56% des projets. Elles sont très fortes dans l'hébergement-restauration, l'action sociale et la formation.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers	Nombre de projets de recrutement
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	910
Aides à domicile et aides ménagères	680
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	530
Cuisiniers	390
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	380
Jardiniers salariés, paysagistes	310
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	300
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	300
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	280
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	260

LES SERVICES AUX ENTREPRISES ENVISAGENT 5 500 EMBAUCHES, SOIT 5% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 1 établissement sur 4 projette de recruter, ce qui représente près de 1 800 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 5 500 embauches, soit 250 de plus qu'en 2022. Les secteurs du transport et entreposage, de la communication et, des activités financières et d'assurance déclarent chacun 100 intentions d'embauche de plus. Les services aux entreprises couvrent 22% des besoins du privé.

Le transport et entreposage, la sécurité, le nettoyage, les services d'aménagement paysager et, les activités comptables, administratives, des sièges sociaux et de conseil de gestion représentent 62% des besoins des services aux entreprises.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 46% des besoins du secteur. Les agents de sécurité sont toujours les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent d'1 point entre 2022 et 2023 et, représentent 46% des projets. Elles sont très fortes dans les activités comptables et de sécurité.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises	Nombre de projets de recrutement
Agents de sécurité et de surveillance	640
Agents d'entretien de locaux	310
Employés de maison et personnels de ménage	230
Conducteurs routiers et grands routiers	220
Employés de la comptabilité	220
Secrétaires bureautiques et assimilés	190
Conducteurs de transport en commun sur route	190
Employés de la banque et des assurances	180
Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	170
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention (caristes...)	160

LA CONSTRUCTION PROJETTE PRÈS DE 4 800 EMBAUCHES, SOIT 2% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 42% des établissements envisagent de recruter, ce qui représente 1 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 4 750 embauches, soit 100 de plus qu'en 2022. Ce secteur représente 20% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 62% des besoins. Ce sont toujours les métiers les plus recherchés. Le nombre de projets d'embauche est plus élevé qu'en 2022 pour les électriciens et, les ouvriers qualifiés des travaux public, du béton et de l'extraction.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 3 points entre 2022 et 2023 mais, elles demeurent très élevées avec 67% des projets. Elles sont très fortes dans les travaux de terrassement, d'installation électrique et, de maçonnerie et gros œuvre du bâtiment.

Les 5 métiers les plus recherchés par la construction	Nombre de projets de recrutement
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	940
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	870
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	400
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	380
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	350

LE COMMERCE PRÉVOIT PRÈS DE 4 200 EMBAUCHES, SOIT 6% DE PLUS QU'EN 2022

En 2023, 3 établissements sur 10 envisagent de recruter, ce qui représente 1 700 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 4 150 embauches, soit 200 de plus qu'en 2022. Le commerce couvre 17% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 74% des besoins (grande distribution, pharmacie, habillement...), le commerce de gros 13% et, le commerce et la réparation automobile 13%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent la moitié des besoins du secteur. Les vendeurs en habillement (y.c. accessoires, sport, loisirs et culture) sont les plus recherchés et, en plus grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 21 points entre 2022 et 2023 pour atteindre 55% des projets. Elles sont très fortes dans le commerce et la réparation automobile.

L'INDUSTRIE ENVISAGE 2 300 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 7% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 37% des établissements pensent recruter, soit 800 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 2 300 embauches, soit 150 de moins qu'en 2022 ; en lien avec la baisse de 4 points de la part des établissements recruteurs. L'industrie couvre 9% des besoins du privé.

L'industrie agroalimentaire regroupe près de la moitié des besoins, dont 36% sont saisonniers. Plus d'un quart des besoins industriels concerne la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements et, la réparation et installation de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 36% des besoins du secteur. Ce sont toujours les métiers les plus recherchés. Le nombre de projets d'embauche est plus élevé qu'en 2022 pour les ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires et les vendeurs en produits alimentaires.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 2 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 52% des projets. Elles sont très fortes dans la boulangerie-pâtisserie, la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements et, la réparation et installation de machines et d'équipements.

L'AGRICULTURE PROJETTE PRÈS DE 1 200 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 5% DE MOINS QU'EN 2022

En 2023, 4 établissements sur 10 souhaitent recruter, soit 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 150 embauches, soit 50 de moins qu'en 2022 ; en lien avec la baisse de 5 points de la part des établissements recruteurs. Ce secteur représente 5% des besoins du privé.

La culture de la canne à sucre concentre 44% des besoins, dont près de 9 sur 10 sont saisonniers.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent près de 9 besoins sur 10. Les ouvriers agricoles sont toujours les plus recherchés mais, en moins grand nombre qu'en 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 7 points entre 2022 et 2023, pour atteindre 63% des projets. Elles sont très fortes dans les activités de pêche et la culture de la canne à sucre.

Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce	Nombre de projets de recrutement
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	610
Employés de libre-service	590
Caissiers (y.c. pompistes...)	460
Vendeurs en produits alimentaires	250
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	190

Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	270
Boulangers, pâtisseries	170
Vendeurs en produits alimentaires	170
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	120
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	100

Les 5 métiers les plus recherchés par l'agriculture	Nombre de projets de recrutement
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	600
Maraîchers, horticulteurs salariés	150
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	100
Pêcheurs, aquaculteurs salariés	90
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	80

LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION ET DU COMMERCE SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2023 sont ceux du bâtiment et des travaux publics (19% des besoins) et, du commerce, de la vente et de la grande distribution (14%).

Viennent ensuite ceux des services aux particuliers et des entreprises (13%) avec notamment les aides à domicile et

aides ménagères et, les agents de sécurité et d'entretien de locaux. Au 4^e rang, les métiers de l'hôtellerie, restauration, alimentation regroupent 11% des besoins.

Ces 4 domaines professionnels regroupent 57% des besoins du privé.

Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble des établissements privés (<i>hors associations</i>)	Nombre de projets de recrutement	Part des projets difficiles (en %)
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	1 000	49
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	960	71
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	950	60
Aides à domicile et aides ménagères	740	69
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	650	57
Agents de sécurité et de surveillance	650	63
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	600	59
Employés de libre-service	600	40
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	570	32
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	540	74
Agents d'entretien de locaux	490	36
Caissiers (y.c. pompistes...)	470	28
Vendeurs en produits alimentaires	470	64
Jardiniers salariés, paysagistes	460	10
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	450	63
Employés de maison et personnels de ménage	430	44
Cuisiniers	430	71
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	410	47
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	400	74
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	380	35
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	380	56
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	360	71
Conducteurs routiers et grands routiers	360	46
Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	360	37
Employés de la comptabilité	340	64
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	320	58
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	320	81
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	310	11
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	300	68
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	290	64

ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. **Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (hors associations).**

8 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

8 employeurs sur 10 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2023. Pour la majorité d'entre eux, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (52% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (32% des cas).

Le fait de bénéficier de mesures d'aides à l'embauche, la simplicité d'accès à nos services ou encore l'importance de notre fichier sont les principaux avantages qui justifient le recours à Pôle emploi.

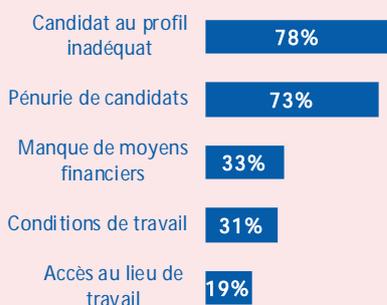
LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2023, 56% des projets de recrutement sont identifiés difficiles par les futurs recruteurs, contre 53% en 2022. Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 78% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats et 73% mentionnent une pénurie de candidats.

Près des deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2022 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle. Plus d'1 sur 2 mentionne l'insuffisance de formation et, des problèmes de présentation et de compétences relationnelles.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2022

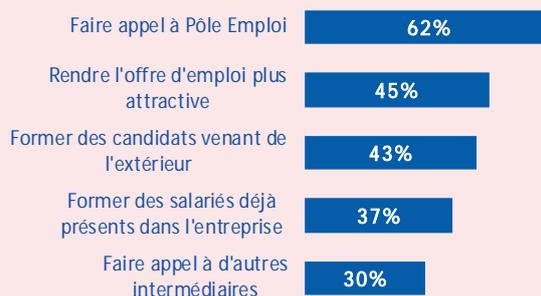


PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2023, plus de 6 employeurs sur 10 envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. Une autre solution envisagée est de rendre l'offre d'emploi plus attractive et d'améliorer les conditions de travail (flexibilité des horaires, augmentation des salaires, proposer divers avantages...).

Les employeurs opteront également pour la formation de candidats, qu'ils s'agissent de candidats externes (43% d'entre eux) ou de salariés déjà présents dans l'entreprise (37%).

LES PRINCIPALES SOLUTIONS EN VISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

SOURCES ET MÉTHODES

LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

L'ÉCHANTILLON

Sur les 28 500 établissements réunionnais entrant dans le champ de l'enquête, 22 600 ont été interrogés entre octobre et décembre 2022 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 6 000 établissements ont répondu à l'édition 2023, dont 500 à une enquête complémentaire plus détaillée.

LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



EN SAVOIR PLUS

LES PUBLICATIONS SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE PAR BASSIN D'EMPLOI

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

LE RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation
Stéphane JAUD
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

WWW.POLE-EMPLOI.ORG
WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION

 **@POLEEMPLOI_RUN**